

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Budget principal Ville, budget camping et budget cinéma

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le compte administratif 2017 et la présentation du débat d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- De poursuivre les investissements.

Il est présenté avec les reprises des résultats de l'exercice 2017 du budget principal ainsi que ceux des budgets annexes.

Budget principal :

➤ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 17 450 205,41 € :

- Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 200 000,00 €	3 182 480,00 €	-0,55%
012 - Charges de personnel	8 450 000,00 €	8 500 000,00 €	0,59%
014 - Atténuation de produits	157 357,89 €	160 000,00 €	1,68%
65 - Autres charges de gestion courante	1 713 000,00 €	1 830 000,00 €	6,83%
66 - Charges financières	1 290 560,00 €	1 231 420,00 €	-4,58%
67 - Charges exceptionnelles	550 000,00 €	507 750,00 €	-7,68%
022 - Dépenses imprévues	1 149 294,00 €	471 093,67 €	-59,01%
023 - Virement à l'investissement	500 000,00 €	747 461,74 €	49,49%
042 - Opérations d'ordre	750 600,00 €	820 000,00 €	9,25%
TOTAL	17 760 811,89 €	17 450 205,41 €	

Chapitre 011 Dépenses à caractère général : les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités pour permettre la maîtrise des charges de fonctionnement.

Chapitre 012 Charges de personnel : le montant est en légère hausse suite aux recrutements de personnels liés à l'ouverture du multi-accueil.

Chapitre 014 Atténuation de produits : le fonds de national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est estimé à 160 000,00 € en 2018.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : ces charges sont en légères hausses par rapport à 2017. Les dépenses les plus importantes sont le contingent incendie, la subvention au CCAS et les subventions aux associations.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : ce chapitre est en baisse suite aux renégociations des emprunts structurés qui a permis de consolider et de sécuriser la dette.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : la prévision est de 507 750,00 €.

- Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolution
013 - Atténuation de charges	300 000,00 €	159 000,00 €	-47,00%
70 - Produits des services	755 000,00 €	750 000,00 €	-0,66%
73 - Impôts et taxes	9 202 670,00 €	9 260 000,00 €	0,62%
74 - Dotations et participations	4 990 640,00 €	5 080 300,00 €	1,80%
75 - Autres produits de gestion courante	260 000,00 €	125 000,00 €	-51,92%
76 - Produits financiers	328 725,00 €	328 725,00 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	30 000,00 €	159 800,00 €	432,67%
042 - Opérations d'ordre transfert entre sections		70 000,00 €	
002 - Report de l'exercice 2016 et 2017	1 893 776,89 €	1 517 380,41 €	-19,88%
TOTAL	17 760 811,89 €	17 450 205,41 €	

Chapitre 013 Atténuation de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunération des agents en maladie ainsi que le remboursement des contrats Avenir.

Chapitre 70 Produits des services : correspondent aux recettes générées par les différentes structures proposées à la population.

Chapitre 73 Impôts et taxes : la prévision a été évaluée à + 1,5 % avec la reprise des bases définitives de 2017 car l'état 1259 ne nous est pas parvenu.

Chapitre 74 Dotations et participations : la notification des dotations ne nous est pas parvenue au moment de l'élaboration du budget. Il est donc proposé un montant estimatif.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : ce chapitre comporte essentiellement les recettes des revenus des immeubles.

Chapitre 76 Produits financiers : concerne le fonds de soutien obtenu suite à la renégociation des emprunts structurés à risques.

Chapitre 77 Produits exceptionnels : ces recettes « incertaines » correspondent aux remboursements des assurances en cas de sinistres et les cessions.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 5 790 499,16 €.

• Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	110 400,00 €	205 100,00 €	85,78%
204 - Subventions d'équipement	645 300,00 €	730 000,00 €	13,13%
21 - Immobilisations corporelles	211 074,00 €	367 200,00 €	73,97%
23 - Immobilisations en cours	1 033 226,00 €	1 192 700,00 €	15,43%
16 - Emprunts	1 806 658,23 €	1 809 551,75 €	0,16%
27 - Autres immobilisations financières	164 930,00 €		-100,00%
020 - Dépenses imprévues	160 413,79 €	89 000,00 €	-44,52%
040 - Opérations ordre transfert entre sections		70 000,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	27 468,83 €		-100,00%
001 - Report de l'exercice 2017	369 922,96 €	955 907,39 €	158,41%
Restes à réaliser exercice 2017	1 486 633,02 €	371 040,02 €	-75,04%
TOTAL	6 016 026,83 €	5 790 499,16 €	

Les principaux projets de l'année 2018 sont les suivants :

- * Acquisitions de véhicules électriques
 - * Menuiseries dans les bâtiments communaux en vue d'économie d'énergie
 - * Fonds de concours à la CCCF pour la réalisation de travaux de voirie
 - * Trottoirs Cours Manuel
 - * Etudes thermiques et Travaux améliorant l'efficacité énergétique de la Pyramide de l'Or
 - * Modernisation des équipements sportifs
- Equipements et mobiliers des services :
- * Achat de matériels

• Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolution
13 - Subventions	600 000,00 €	499 000,00 €	-16,83%
16 - Emprunts	1 000 000,00 €	1 500 000,00 €	50,00%
10 et 165 - FCTVA, taxe d'aménagement et cautions	1 519 050,00 €	750 746,42 €	-50,58%
27 - Autres immobilisations financières	82 460,00 €	27 490,00 €	-66,66%
024 - Produits des cessions	990 000,00 €	610 000,00 €	-38,38%
021 - Virement de la section de fonctionnement	500 000,00 €	747 461,74 €	49,49%
040 - Dotations aux amortissements	750 600,00 €	820 000,00 €	9,25%
041 - Opérations patrimoniales	27 468,83 €		-100,00%
Restes à réaliser exercice 2017	546 448,00 €	835 801,00 €	52,95%
TOTAL	6 016 026,83 €	5 790 499,16 €	-3,75%

Les recettes sont constituées de subventions notifiées, d'un emprunt au vu des projets en cours et des nouvelles inscriptions. Le remboursement du FCTVA est estimé à 245 900,00 €.

Budget annexe Camping :

➤ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 46 485,13 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 13 658,64 €.

L'équilibre budgétaire nécessite la prévision d'une subvention d'équilibre de 40 000 € en provenance du budget principal de la Ville.

Budget annexe Cinéma :

➤ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 64 704,70 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 12 108,72 €.

L'équilibre budgétaire nécessite la prévision d'une subvention d'équilibre de 45 500 € en provenance du budget principal de la Ville.